



## CONVOCATION

### Assemblée Générale des COQS ROUGES

**Vendredi 29 janvier 2021 à partir de 15h00**

**Domaine de Moulereins - Salle polyvalente -**

**2 chemin de Pichey - 33170 GRADIGNAN**

#### ORDRE DU JOUR :

- Mot d'accueil du Président,
- Rapport moral de l'association,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2020,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Proposition de renouvellement du tiers sortant des administrateurs,

#### Article 12 des statuts de l'association :

- « Est électeur tout membre ayant adhéré à l'association depuis plus d'un an, ayant atteint l'âge de la majorité civile et jouissant de ses droits civiques »
- Le vote par procuration est autorisé dans la limite de trois

Le candidat au poste de membre du Conseil d'Administration doit faire parvenir au secrétariat des Coqs Rouges sa lettre de motivation avant le lundi 25 janvier.

- **Questions diverses** (ne donnant pas lieu à une délibération).

Conditions de tenue de l'Assemblée Générale : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée, distanciation entre les places assises.

Déroulement : **Emargement : 15h00 - Début strict à 15h30 - Fin stricte à 17h00.**

Stationnement : sur le parking à l'entrée du Domaine de Moulereins (la barrière sera levée).

Gilles CHALIGNE

Président

Coqs Rouges - 14 Place Sainte-Eulalie - 33000 Bordeaux

05 56 91 59 68 - [direction@coqsrouges.fr](mailto:direction@coqsrouges.fr)

[www.coqsrouges.fr](http://www.coqsrouges.fr)



## POUVOIR

Je soussigné, .....ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale des Coqs Rouges du vendredi 29 janvier 2021 donne pouvoir à ..... pour m'y représenter et prendre part aux votes en mon nom.

Ce pouvoir doit-être en faveur d'un adhérent de l'association suivant l'article 12 des statuts ou laissé vierge, mais signé.

Fait à....., le.....

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « **BON POUR POUVOIR** ».